



Du troc pour du Win Win

Une activité économique prospère grâce à de vraies valeurs

Les meilleures affaires se font sans argent. La devise : «Tu me donnes ce dont j'ai besoin – je te donne ce dont tu as besoin». L'échange, communément appelé le troc, est en vogue. Les affaires réalisées sur la base de granulés d'argent-métal sont particulièrement attractives. Il ne s'agit pas seulement de changement de valeurs, mais du partage de valeurs réelles.

«Quid pro quo – ceci pour cela», dit un ancien principe de droit. Il est valable jusqu'à ce jour concernant l'échange, le troc. L'idée sous-jacente est d'échanger des biens ou des services contre d'autres biens ou services. Sans argent du tout. L'accent n'est pas mis sur une mentalité de «l'avarice est génial», mais sur l'utilité commune. Parce que l'acheteur est en même temps vendeur – et vice versa. Il en résulte une compréhension approfondie pour la contrepartie.

Comment fonctionne le troc avec des granulés d'argent-métal ?

Nos solutions S-Deposito light et S-Deposito, qui investissent dans des granulés d'argent-métal pur, sont conçues pour permettre un déroulement simple des opérations d'échange. À cet effet, on échange le granulé d'argent contre le produit désiré. La condition pour un tel commerce est que le vendeur comme l'acheteur possèdent tous deux un S-Deposito. Nous travaillons constamment à simplifier davantage les transactions de troc, par exemple en numérisant les processus. Cependant, nous ne faisons aucun compromis en matière de sécurité.

Que m'apporte le troc ?

Contrairement aux monnaies courantes, l'argent-métal constitue une valeur réelle. Le métal précieux est extrêmement rare et demandé depuis des milliers d'années. Il peut donc être intéressant pour votre entreprise de se constituer des actifs en argent-métal. Le troc préserve également la liquidité. En outre, le système de règlement via S-Deposito fonctionne en dehors du système de paiement basé sur les banques. Il serait peu touché par les crises financières. Cependant ce qui est intéressant avant tout, c'est qu'il ne s'agit pas seulement d'échanger des biens et des valeurs, mais que vous aurez gagné l'accès à des entreprises et à des clients qui partagent vos valeurs et vos convictions. Le troc constitue le bon terrain sur lequel de solides relations d'affaires se développent.

Que coûtent les transactions d'échange ?

Les transactions de troc n'entraînent pas de coûts supplémentaires. Ils sont compensés par les frais de dépôt semestriels d'1 once d'argent-métal pour le S-Deposito light et de 2 onces d'argent-métal pour le S-Deposito.

Le troc – Vos avantages

1. Vous gagnez des clients qui partagent vos valeurs.
2. Vous vous appuyez sur des actifs en valeurs réelles.
3. Votre entreprise ne dépend plus seulement du système de paiement basé sur la banque.
4. Vous pouvez préserver vos liquidités.
5. Vous vous protégez d'une éventuelle désintégration monétaire

« Le bénéfice commun se trouve au centre. »



Business avec du troc

Bon à savoir

On échappe à la taxe sur la valeur ajoutée, mais ...

Comme nous stockons vos granulés d'argent-métal dans un entrepôt sous douane suisse à Embrach, aucune taxe sur la valeur ajoutée (TVA) n'est due. Toutefois, les activités de troc doivent être divulguées au fisc. Les entreprises assujetties à la TVA doivent déclarer les ventes de granulés d'argent du S-Deposito à des fins de liquéfaction (par exemple pour des paiements via une institution financière) ou à des fins de troc comme chiffre d'affaires non imposable dans leur décompte de TVA. Lorsqu'une entreprise dépasse la limite du chiffre d'affaires de 100'000 francs suisses au moyen de la vente de granulés d'argent, elle est soumise à l'obligation de TVA pour le surplus des livraisons et prestations. De ce fait, les prestations renchérissent pour les clients parce que la taxe sur la valeur ajoutée en vigueur s'applique et qu'il faut établir un décompte de TVA. En ce qui concerne les impôts directs (bénéfices ou impôts sur le revenu), conformément aux principes déterminants de l'autorité, ce sont les dispositions du droit du commerce selon le CO art. 957ss. concernant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes qui doivent être respectées.

«Activer» judicieusement le granulé d'argent-métal

Les avoirs S-Deposito pour les sociétés de capitaux (SA, Sàrl) sont considérés comme des actifs avec un prix de marché observable selon l'art. 960b du CO. Selon qu'ils servent à des fins de placement à court ou à long terme, ils doivent figurer au bilan comme «actifs détenus à court terme avec cours boursier» ou comme «actifs financiers». L'évaluation à la date de clôture du bilan est basée sur le cours de l'argent de l'Administration fédérale des contributions au 31 décembre de l'année civile. Lors de nos décomptes de fin d'année nous nous appuyons aussi là-dessus. En revanche pour les états financiers au 30 juin notre valeur – selon le décompte de BB WERTMETALL AG – peut être invoquée. Si vous avez besoin d'autres dates de clôture, vous devez demander la valeur à la date de clôture du bilan.

Si une société détient le granulé d'argent-métal exclusivement pour la revente en tant que marchandise et non en tant que placement de liquidités à court terme, il doit être affecté aux stocks conformément à l'art. 960c du CO. Selon l'art. 960a CO, les stocks doivent être évalués au coût d'acquisition ou de production. Si l'évaluation ultérieure de la valeur de cession à la date de clôture est inférieure, la valeur inférieure doit être utilisée (évaluation sans perte). Une évaluation supérieure n'est pas autorisée.

Qu'en est-il des fluctuations de cours ?

Les variations de valeur sont comptabilisées par le biais du résultat net lors de la vente de granulés d'argent-métal ou lors de l'évaluation à la date de clôture. Soit en résultat financier ou alors comme partie de la variation des stocks du coût de la marchandise. Les avoirs S-Deposito dans la fortune personnelle doivent être saisis dans la déclaration d'impôt au taux d'imposition en vigueur. La valeur selon le décompte de BB WERTMETALL AG au 31 décembre est déterminante. D'éventuelles variations de valeur représentent un gain ou une perte sur la fortune personnelle et ne sont fiscalement pas à saisir.

Comment peut-on faire du troc ?

Celui qui possède un S-Deposito ou un S-Deposito light, peut aisément effectuer des transactions de troc en utilisant le bouton «Troc» dans le menu de notre système en ligne. Elles sont réalisées de manière professionnelle par BB WERTMETALL AG, respectivement par les parties participantes elles-mêmes.

Plus d'informations sur les produits, principes et prix sous bb-wertmetall.ch

BB WERTMETALL AG

IDE: CHE-421.131.147 TVA

Téléphone 0041 (0)62 892 48 48, Fax 0041 (0)62 892 48 50
service@bb-wertmetall.ch, www.bb-wertmetall.ch

À notre propos

En tant que BB WERTMETALL AG, nous nous sommes spécialisés dans la conception de produits en métaux précieux, car l'argent et l'or représentent des valeurs réelles. Nous le voyons déjà justifié dans la Bible, qui mentionne à plusieurs reprises les métaux précieux. Parce qu'aujourd'hui les investissements dans les métaux précieux nous sont moins familiers que les comptes bancaires et les transactions boursières, nous vous recommandons de vous faire renseigner soit par un conseiller indépendant, soit par nous.

Perspective globale

Les principes de placement de base sont intemporels. Par exemple, la Bible enseigne déjà la règle d'or de la diversification. Et la triple théorie biblique du portefeuille a fait ses preuves jusqu'à ce jour : un tiers investit dans les personnes, la famille et les entreprises, un tiers dans la terre et un tiers dans la liquidité – sous la forme d'argent et d'or. Les solutions de BB WERTMETALL AG offrent une réponse pour cette troisième catégorie.



BB WERTMETALL® AG

La valeur, c'est l'avoir!